

MARS
AVRIL
2026

N°7

m

de Mormoiron

DIMANCHE 26 AVRIL 2026



FOIRE AUX ASPERGES ET PRODUITS DU TERROIR



AGRICULTURE
ET AGRICULTEURS
EN PROVENCE :

ENTRE HÉRITAGE ET ÉVOLUTION



Pendant la Foire aux Asperges et Produits du Terroir

CONTRIBUEZ À LA CRÉATION DE

L'EXPOSITION MORMOIRON D'ANTAN

En nous prêtant vos anciennes photos
et cartes postales du village

Elles vous seront restituées après avoir été scannées et imprimées
pour l'exposition afin d'en assurer la préservation.

et participez à la mémoire
collective du village.

Déposez-les en mairie jusqu'au 30 mars auprès de Nathalie et Alizée

ENTREPRISES, ARTISANS,
COMMERCE, ASSOCIATIONS...

Mormoiron souhaite vous mettre en valeur
et faciliter votre visibilité auprès des habitants.

N'hésitez pas à vous faire connaître

EN MAIRIE AU SERVICE COMMUNICATION



Scannez-moi et découvrez
les informations de la
commune
mymormoiron.fr



Site Internet
mormoiron.fr



Facebook :
<https://www.facebook.com/profile.php?id=61572378572614>



Instagram :
https://www.instagram.com/mairie_de_mormoiron/

Mairie 04.90.61.80.17

9 place de la mairie

Lundi de 8h30 à 12h

Mardi à vendredi de 8h30 à 16h30

(Septembre à Juin)

Mardi au vendredi de 8h30 à 15h30

(Juillet & Août)

Retrait des CNI – Passeport
(sans rendez-vous)

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

Mercredi de 8h30 à 15h30

dr@ville-mormoiron.fr

Permanence du Maire

Mardi et jeudi matin sur rendez-vous

(04.90.66.08.05)

Police Municipale

17, place du Clos / 04.90.61.91.28

policemunicipale@ville-mormoiron.fr

Urbanisme

04.90.61.78.47

urbanisme@ville-mormoiron.fr

sur rdv les Mardis et Vendredis

de 8h30 à 12h et 13h à 16h30

Centre culturel

(Bibliothèque-Musée)

Point info Tourisme

73 rue de la mairie

04.90.61.96.35

bibliothecaire@ville-mormoiron.fr ou

accueilcentreculturel@ville-mormoiron.fr

Mardi au jeudi 10h-12h et 14h-18h

Vendredi 14h-18h

Samedi 8h30-12h30

Centre Communal
d'Action Sociale (CCAS)

04 90 66 06 25 / 15 place du Clos

Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h

Jeudi de 8h30 à 12h et 13h00 à 16h30

ccas@ville-mormoiron.fr

N° D'URGENCE

Secours : 112

Gendarmerie : 17 ou 04 90 61 80 03

Pharmacie de garde : 32 37

Dentiste de garde : 04.90.31.43.43

Victime de violences : 3919

Le m' Mormoiron Les Portes du Ventoux

Directeur de la publication :
Bernard Le Dily

Déléguée à la communication :
Patricia Tavernier-Roux

Rédaction : Équipe municipale, CCAS,
associations, Parc du Ventoux.

Création : l-atelier-graphique.fr

Photos : Équipe municipale, L'atelier
graphique, service communication, CCVS

Impression : Cottet - 1350 exemplaires

SOMMAIRE

04/05

Centre culturel

06/07

L'asperge (histoire et foire)

08 À 12

Agriculture et agriculteurs
en provence : entre héritage
et évolution

13

Les voeux du maire

14/15

Ça bouge au village

16 À 21

Zoom sur CCVS :
la gestion des déchets

22 À 28

Les associations

29

La journée des droits de la femme

30/31

Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)

32

Procuration en ligne

33

France Identité
Quizz élections

34

Hommage à Gabriel CHIARELLI

34

Les Tribunes

36

Agenda
Permanences mairie



ÉDITO

Chers tous,

Le début d'année est toujours un moment propice à la réflexion collective et à l'attention portée à celles et ceux qui font vivre notre village au quotidien. Mormoiron est avant tout une communauté d'habitants, de bénévoles, d'agents municipaux, d'élus et d'acteurs associatifs

engagés, dont l'implication contribue chaque jour à la qualité du vivre-ensemble. Ce « M' » encore une fois, en est la parfaite illustration.

L'année écoulée a été marquée par des événements qui rappellent combien notre commune est vivante : des naissances, des unions, mais aussi des disparitions qui nous ont profondément touchés.

Plus que jamais, dans un contexte national et international incertain, les communes conservent un rôle essentiel de proximité, d'écoute et d'accompagnement. Cette responsabilité impose rigueur, anticipation et sens collectif, afin de répondre aux besoins présents tout en préparant l'avenir.

Je tiens à saluer l'investissement de nos agents, des élus, des associations, des bénévoles, des commerçants et de l'ensemble des habitants qui, par leur engagement et leur attachement à Mormoiron, participent à la vitalité et à la cohésion de notre commune.

Bernard Le Dily

RENOUVELLEMENT DU PRÊT DE LIVRES AU SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE DU DÉPARTEMENT

La bibliothèque municipale est partenaire du Service du Livre et de la Lecture (SLL), Bibliothèque Départementale de Prêt de Vaucluse.

Ce partenariat permet le prêt de 350 nouveaux documents, renouvelé deux fois par an. La sélection des ouvrages s'effectue sur place, dans les locaux du SLL : la bibliothécaire, accompagnée

d'un adhérent, choisit les documents directement dans les rayonnages.

Lors de chaque livraison, le camion du SLL repart avec le retour du précédent prêt de documents.

Ce circuit vertueux permet de diversifier l'offre documentaire et de répondre aux attentes du plus grand nombre.

Service
Livre et
Lecture

LES COUPS DE COEUR



ENTRE TOUTES

De Franck Bouysse (Edition Albin Michel, 2025).

Marie est née en 1912 dans une ferme de Corrèze, un lieu qu'elle n'a jamais quitté. À partir de la vie de son aïeule, l'auteur fait le portrait de ces femmes simples qui ont affronté l'absence de maris disparus trop tôt et la dure vie d'une exploitation agricole.



L'ARDEnte ET TRÈS SECRÈTE MILES FRANKLIN

De Alexandra Lapierre (Edition Flammarion, 2025).

En 1901, Stella Miles Franklin, fille de fermiers australiens, publie sous un pseudonyme masculin un roman qui connaît un immense succès. Quand son identité est révélée, elle se heurte aux préjugés misogynes de l'époque. Seule et sans le sou, elle embarque pour l'Amérique où l'attendent une vie de lutte au service des plus faibles et d'engagements féministes, des amitiés et des amours magnifiques.

INSUPPORTABLE PORTABLE UNE EXPLORATION INTERACTIVE DES CONFLITS GÉNÉRATIONNELS AUTOUR DU SMARTPHONE

Au cœur des préoccupations parentales et de l'évolution constante des liens sociaux, le smartphone des adolescents cristallise les tensions et suscite une myriade de questionnements. L'exposition itinérante « **Insupportable portable** », visible jusqu'au **3 avril salle des Arts**, s'élève en réponse à ces préoccupations, offrant une immersion ludique au croisement des besoins de sociabilité des jeunes et des conflits générés avec leurs parents.

Ce projet novateur invite à une exploration interactive et approfondie des intrications entre l'utilisation du smartphone et les dynamiques sociales adolescentes. Conçue comme un espace de dialogue et de compréhension mutuelle, l'exposition se déploie à travers des panneaux explicatifs et des activités participatives engageantes.

L'un des objectifs clés de cette initiative est de déconstruire les perceptions souvent réductrices autour du smartphone. Comme l'affirme Laura Douteux, initiatrice de ce projet, « Le smartphone est bien plus que l'objet de toutes les inquiétudes parentales. Il reflète les besoins fondamentaux des adolescents : le désir de socialisation et la recherche d'indépendance face aux adultes. »

Grâce à une approche pédagogique et ludique, l'exposition « Insupportable portable » plonge les visiteurs dans une réflexion profonde sur les origines des conflits liés à l'utilisation des smartphones chez les jeunes. Elle éclaire également sur les différentes façons dont ces dispositifs sont intégrés dans la vie quotidienne des adolescents.

Ce cadre immersif incite à une meilleure compréhension des réalités vécues de part et d'autre, permettant de dénouer les tensions et de rétablir un dialogue constructif autour de cet enjeu majeur. En encourageant une communication ouverte et un échange d'idées, cette exposition ambitionne de favoriser une cohabitation saine et équilibrée entre les générations, tout en abordant de front les dilemmes liés à l'usage des technologies ! (Rédaction Actua-Juridique)



CULTUREL

CLUB LECTURE

Mormoiron
Centre culturel

JEUNESSE

2^{ème} MERCREDI DU MOIS / 16H30

→ À PARTIR DE 8 ANS

Venez nous rejoindre pour partager vos lectures, vos coups de cœur et en découvrir plein d'autres
Pour vous inscrire, rendez-vous à la bibliothèque

CALENDRIER DES RENDEZ-VOUS

2026

11 FÉVRIER
11 MARS
8 AVRIL
13 MAI
10 JUIN



➤ SUR INSCRIPTION
Contact : 04 90 61 96 35
bibliothecaire@ville-mormoiron.fr

CLUB LECTURE JEUNESSE

2^{ème} mercredi du mois à 16h30 à partir de 8 ans

Venez nous rejoindre pour partager vos lectures, vos coups de cœur et en découvrir plein d'autres

Prochains rendez-vous mercredi 11 mars et 8 avril.

Les inscriptions se font à la bibliothèque.

Contact : 04 90 61 96 35 -
bibliothecaire@ville-mormoiron.fr



Jeudi 22 janvier

LES PETITS CHAMPIONS DE LA LECTURE



« Les Petits Champions de la lecture » est un **grand jeu national de lecture à voix haute organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale** et destiné aux élèves de CM1 et de CM2. À travers des milliers de classes partout en France, il fait vivre le plaisir de la lecture, de la prise de parole et du partage autour des livres.

Pour la première fois, l'école élémentaire de Mormoiron a participé à cet événement national, sous l'impulsion de Madame Ombeline Mahler, professeure de la classe CE2-CM2.

Les 14 élèves de CM2 ont chacun lu à voix haute un extrait d'un livre de fiction qu'ils aiment et qu'ils souhaitent faire découvrir. Devant un jury composé de 10 adultes, ainsi que leurs camarades, les élèves ont su captiver l'auditoire par la qualité de leurs lectures.

Tous les participants se sont vus remettre un diplôme récompensant leur engagement et leur participation aux « Petits champions de la lecture ».

À l'issue des prestations, le jury a élu Clarisse, championne de la lecture des élèves de CM2. Elle représentera l'école élémentaire de Mormoiron lors de la sélection départementale du Vaucluse.

« Les Petits champions de la lecture » permettent aux élèves de vivre une véritable aventure collective, de la classe jusqu'à la finale, organisée sur la scène d'un grand théâtre parisien.

En marge de l'événement, un mini-concours a été organisé pour les élèves de CE2 de la même classe, au sein de l'école. Le jury a élu à cette occasion Mathias et Cassiopée.



L'ASPERGE

PLUS DE 2000 ANS D'HISTOIRE

La culture de l'asperge est ancienne, elle date de plus de 2000 ans. Elles sont depuis longtemps utilisées comme légumes et plantes médicinales, en raison de leur saveur délicate et leurs propriétés diurétiques.

Les anciens Égyptiens l'ont peut-être cultivée. Cependant les égyptologues ont cru reconnaître l'asperge dans plusieurs représentations, bas-reliefs ou peintures. On trouve ces représentations dès l'époque des dynasties memphites (3000 ans avant Jésus-Christ).

Les Grecs récoltaient les turions d'une asperge sauvage, grande espèce ligneuse, à feuilles persistantes épineuses.

Le nom de l'asperge vient des Grecs. Le philosophe Théophraste (300 avant Jésus-Christ) parle d'une plante nommée asparagos d'où est venu le latin asparagus et le français asperge. Les Athéniens, paraît-il, prononçaient aspharagos ou phaspharagos.

Vers l'an 200 avant notre ère, le sénateur romain Caton, dans son ouvrage sur l'économie rurale, enseigne très clairement la manière de cultiver l'asperge.

Dans le conte persan Les Mille et Une Nuits, **elle est révérée comme aphrodisiaque en raison de sa forme.** Dès le XIe siècle elle est cultivée à Byzance. Quant à l'Europe occidentale, elle semble avoir ignoré l'asperge pendant tout le Moyen Âge.

Au commencement de l'Empire Romain, l'asperge était devenue un mets recherché auquel les pauvres gens ne pouvaient prétendre. Pendant le moyen âge, les légumes de luxe cultivés par les Romains disparaissent.

Le plus ancien texte connu mentionnant la culture de l'asperge en France est un inventaire du potager des chanoines de la collégiale Saint-Amé de Douai, écrit vers 1469 à la suite d'un procès. Le document appartient à la région des Hauts de France.



La culture des asperges dans le *Tacuinum sanitatis*, XVe siècle.



Illustration de l'asperge Argenteuil (Catalogue Vilmorin 1900)



Sélection variété mené (INRA 1960)



Les producteurs du vaclus (Aujourd'hui)

Le midi cultivait l'asperge au commencement du XVIe siècle.

Dans le courant du XVIe siècle ce légume se répand de plus en plus. On la considère comme la reine des légumes tant elle est appréciée à la cour de France où elle est appelée le « légume royal », le « printemps en tiges » ou l'« ivoire à manger ». Prisées par Madame de Pompadour pour cette réputation d'aphrodisiaque, ses extrémités sont appelées « pointes d'amour » à son époque.

Au début du XVIIIe siècle, **la hollandaise commune**, une grosse variété venant des Pays-Bas et de Pologne est introduite en France. Cette « asperge violette de Hollande », dite aussi « de Pologne », supplante progressivement la petite asperge commune. En 1750, des cultivateurs d'Argenteuil mettent au point la variété d'Argenteuil. Au XIXe siècle, plusieurs villages autour de Paris se spécialisent dans la culture de variétés, Aubervilliers, Bezons, Épinay ou Sannois. Les turions sont alors de même taille qu'actuellement.

À partir de 1805, elle fait la réputation d'Argenteuil. Dans les années 1870, la culture de l'asperge se développe en Alsace et dans la vallée de la Loire. Elle est alors considérée comme un légume de luxe, figurant par exemple au menu des passagers de première classe du Titanic.

Les travaux de sélection sur l'asperge menés à l'INRA à partir des années 1960 ont conduit à la commercialisation de variétés hybrides choisies selon leur productivité, leur précocité, leur tolérance aux maladies, leur mode cultural (asperge verte au goût plus prononcé et plus concentrée en vitamines, asperge blanche plus fine et plus tendre, asperge violette plus fruitée), leur présentation (qualité de la pointe) ou leur qualité gustative et nutritionnelle (amertume et fibrosité, richesse en rutine).

Elle est maintenant cultivée dans le monde entier, les principaux producteurs sont la Chine, le Chili et le Pérou sans oublier notre territoire vaclusien bien entendu.

DIMANCHE 26 AVRIL 2026

FOIRE AUX ASPERGES ET PRODUITS DU TERROIR

37^{ème}
Édition



AVEC LA
PARTICIPATION
DES DISCIPLES
D'ESCOFFIER

**PRODUCTEURS
ARTISANS
(CRÉATEURS ET FABRICANTS)**

**TRACTEURS
ANIMATIONS ENFANTS**

LA PETITE FERME

FANFARE

FOODTRUCK

GRAND ESPACE RESTAURATION



CRÈME D'ASPERGES BLANCHES AU SÉSAME BLANC

Ingrédients pour 6 personnes

- 1 grosse botte d'asperges blanches
- 2 Pommes de terre de taille moyenne
- 1 Oignon
- 1 gousse Ail
- 60cl Bouillon de volaille
- 10cl Vin blanc
- 3 cuil. à soupe Crème fraîche
- 2 cuil. à soupe Huile d'olive
- 15cl Crème fleurette très froide
- 1 cuil. à café Graines de sésame
- 2 cuil. à café Huile de sésame
- 6 Pointes de wasabi
- Sel
- Poivre

Étapes de préparation

1. Lavez vos asperges. Cassez la partie ligneuse de la base de vos asperges, pelez-les et coupez-les en tronçons.
2. Ôtez la première peau de votre oignon et ciselez-le.
3. Pelez et coupez vos pommes de terre en fines rondelles.
4. Passez votre gousse d'ail au presse-ail pour en récupérer la pulpe.
5. Dans une sauteuse, faites revenir l'oignon et l'ail avec 2 cuil. à soupe d'huile d'olive et un peu de sel pendant 3 minutes en remuant régulièrement.
6. Ajoutez le vin blanc et faites réduire des 2/3.
7. Ajoutez les rondelles de pommes de terre, les tronçons d'asperges, le bouillon et faites cuire sur feu doux à couvert pendant une vingtaine de minutes.
8. Mixez le contenu de votre sauteuse avec la crème fraîche au blender. Poivrez.
9. Dans un petit saladier, montez au batteur électrique la crème fleurette très froide en chantilly. Placez-la dans une poche équipée d'une douille cannellée.
10. Répartissez votre crème dans des verrines.
11. Agrémentez la surface de chantilly, d'un filet d'huile de sésame, de graines de sésame et de pointes de wasabi.

Astuce : pour obtenir une belle chantilly, placez la crème fleurette et le saladier au congélateur pendant ¼ d'heure.



AGRICULTURE ET AGRICULTEURS EN PROVENCE : ENTRE HÉRITAGE ET ÉVOLUTION

L'agriculture du Vaucluse, située au cœur de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, est un secteur vital qui façonne non seulement le paysage, mais aussi l'identité culturelle de ce département. Entre les champs de lavande, les vignobles renommés et les vergers abondants, le Vaucluse se distingue par sa diversité agricole et la richesse de ses terroirs. Les agriculteurs, véritables gardiens de ce patrimoine, perpétuent des savoir-faire ancestraux tout en s'adaptant aux défis contemporains tels que le changement climatique et les exigences du marché. Enracinés dans une tradition séculaire, ils innovent également pour promouvoir des pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Cette introduction nous invite à explorer le monde fascinant de l'agriculture vauclusienne, où la passion et le travail acharné des agriculteurs se conjuguent pour produire des denrées de qualité et préserver la beauté des paysages provençaux.



Des origines au 19^{ème} siècle

Au printemps 2020, une étude a révélé que le peuplement de la Provence remonte à 8 000 ans, lorsque des agriculteurs d'Arménie, bloqués par le Rhône après avoir traversé l'Italie, se sont sédentarisés en quête de terres fertiles et d'un climat favorable. C'est ainsi que l'agriculture provençale a vu le jour. En 1827, la première revue dédiée à l'agriculture en Provence a été publiée, marquant le début d'une évolution de près d'un siècle et demi.

Les archives de l'université d'Aix-Marseille montrent que les agriculteurs, au début du 19^{ème} siècle, deviennent un lectorat avide d'informations pratiques, remplaçant progressivement la transmission orale par des périodiques. Ces publications, rédigées par des professionnels, apportent des conseils adaptés à la réalité du travail agricole, rendant les connaissances accessibles et pertinentes.

Au début du 19^e siècle, les paysans, souvent en métayage, cherchent à échapper à une agriculture de subsistance. La volonté de moderniser les techniques agricoles et de se former fait naître une presse spécialisée, répondant aux besoins d'un lectorat peu enclin à lire des ouvrages savants. Cependant, à la fin du siècle, les agriculteurs se confrontent à une pression économique croissante. Ils doivent désormais équilibrer leurs comptes et se transformer en véritables exploitants.

Les revues agricoles commencent à aborder des sujets plus variés tels que les cours des marchés, les taxes, et les impôts sur les bénéfices, reflétant ainsi les préoccupations d'une profession en crise.

Le début du 20^{ème} siècle et les effets de la 1^{ère} Guerre Mondiale

Le partage d'informations entre agriculteurs crée un socle de connaissances communes et donne naissance à des associations professionnelles. **Au début du 20^{ème} siècle, plus de 230 syndicats agricoles en Provence, représentant plus de 50 000 membres,** s'organisent pour revendiquer de meilleures conditions de travail et de rentabilité. Ces syndicats, bien que puissants, entretiennent des rapports tendus avec le gouvernement.

Des bulletins réguliers, promouvant la mécanisation et l'usage d'engrais, sont publiés, et des assemblées générales sont organisées pour favoriser la convivialité et l'entraide parmi les agriculteurs. Malgré des rendements accrus, les agriculteurs doivent composer avec la concurrence des importations et les défis fiscaux. Ils cherchent des solutions pratiques tout en protégeant leurs intérêts face à une législation souvent jugée défavorable.

Entre les deux guerres, les syndicats agricoles mettent en avant la défense de la famille paysanne et expriment leurs inquiétudes face à la fiscalité et à la désertification des campagnes. Bien que le conflit de 14-18 ait ravagé des terres, il a également conduit à une prise de conscience de l'importance de l'agriculture, qui gagne en considération et s'industrialise.



Les syndicats revendiquent des garanties de prix, l'abaissement des barrières douanières, et un soutien à l'exportation. Ils s'attachent à défendre leurs intérêts tout en s'ouvrant à des préoccupations contemporaines, telles que la lutte contre les incendies de forêt et la protection des ressources naturelles.

De la 2nde Guerre mondiale aux années 1970

Après la Seconde Guerre mondiale, la France se concentre sur la reconstruction de son économie, avec une attention particulière à l'agriculture. La productivité devient essentielle : il ne s'agit plus seulement de produire de bons produits, mais d'augmenter les rendements. La mécanisation fait des progrès significatifs, transformant les exploitants en entrepreneurs industriels.

« L'Agriculteur provençal », dans sa version d'après-guerre, aborde des questions économiques et techniques, tout en revenant sur les préoccupations des agriculteurs. La France exploite son potentiel agricole, notamment dans les territoires d'Outre-mer, en adoptant des techniques modernes.

L'exploitant cesse d'être un simple artisan pour devenir un acteur clé de l'économie agro-alimentaire. Les années 1960 introduisent la Politique Agricole Commune (PAC), conçue pour réguler les marchés mais qui se transforme en un système complexe de contraintes. Ce nouvel environnement, bien qu'ayant des objectifs de soutien, ne favorise pas toujours les petits producteurs, entraînant une crise de conscience au sein du milieu agricole.

Au fil des décennies, les agriculteurs réalisent que le monde a changé et que l'agriculture doit s'adapter en permanence pour survivre dans un paysage économique en mutation.



Aujourd'hui être agriculteur est un métier exigeant.

Les avancées du XX^e siècle ont certes permis une amélioration des conditions de travail, mais ont conduit à une impasse écologique et sont remises en question.



SAISONNIERS AGRICOLES : UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PAIEMENT DE VOTRE LOYER

Vous êtes engagé dans une mission saisonnière du secteur agricole ? Découvrez les conditions pour bénéficier de **l'aide d'Action Logement** pour le paiement de vos frais d'hébergement. Ce soutien financier peut atteindre **600 € par an**.

Pour en savoir plus sur les conditions d'éligibilité et déposer une demande pour bénéficier de l'aide, consultez : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18718?xtor=EPR-100>

Publication du 22 décembre 2025 sur Service Public

AGRICULTURE ET AGRICULTEURS EN PROVENCE : ENTRE HÉRITAGE ET ÉVOLUTION

LA MAISON DES AGRICULTEURS DE VAUCLUSE UN PROJET STRUCTURANT QUI DEVIENT RÉALITÉ

Porté depuis 2021 par la Chambre d'agriculture de Vaucluse, le projet ambitieux de **la Maison des Agriculteurs de Vaucluse** a vu sa concrétisation avec l'ouverture, le 7 novembre 2025, de son magasin de producteurs à Monteux, au cœur de la zone Horizon Provence.

Ce lieu symbolise la volonté de la Chambre d'agriculture de soutenir durablement les circuits courts et de valoriser **la production agricole locale**. Conçu comme un **espace collectif** au service des agriculteurs vauclusiens, le magasin rassemble les produits de plus de **140 agriculteurs et vigneron**s, dont **80 % issus du Vaucluse**.

Un espace collectif au service de la production locale

Plus de **3 000 références** sont proposées dès les premières semaines :

- Fruits et légumes
- Vins
- Laitages & fromages fermiers
- Viandes et charcuterie
- Produits céréaliers (farine, pâtes, petit épeautre, riz de Camargue),
- Mais aussi jus de fruits, sirops, confitures, compotes et autres produits transformés.



La Maison des Agriculteurs de Vaucluse incarne ainsi un modèle collectif et fédérateur, associant des producteurs engagés dans une démarche de qualité et de proximité.

L'objectif : créer un lieu vitrine du savoir-faire agricole vauclusien, ouvert à la diversité des filières et à l'ensemble des acteurs du territoire.

Une dynamique collective portée par la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture de Vaucluse, maître d'ouvrage du projet, a conduit l'ensemble des étapes de conception, de financement et de mise en œuvre de cette structure, avec le soutien de nombreux partenaires publics et privés.



Plus de 150 autres sociétaires dont une majorité d'agriculteurs et vigneron sont rassemblés au sein d'une SCIC qui porte le magasin. Afin d'accompagner le projet, **labellisé 100% Valeurs du Sud**, la Chambre d'agriculture a bénéficié d'un financement de la Région Sud et de l'Europe (FEADER).

Suivez l'actualité de la Maison des Agriculteurs de Vaucluse sur Facebook : [@lamaisondesagriculteurs](https://www.facebook.com/lamaisondesagriculteurs)

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, et le dimanche de 8h30 à 12h30

LE PRÉFET DE VAUCLUSE EN VISITE TERRAIN AUX CÔTÉS DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE



En décembre 2025, le préfet de Vaucluse, accompagné de la Chambre d'agriculture, du sous-préfet de Carpentras et du directeur départemental des territoires, a visité des agriculteurs et représentants de filières en crise, notamment la salade, la fraise, la cerise et le raisin de table. L'objectif était de comprendre les difficultés économiques et d'identifier des solutions.

La matinée a été consacrée à la filière salade, fortement touchée par des destructions de production dues à l'absence

de débouchés, avec plus d'une tonne de mâche détruite par semaine dans certaines exploitations. Les causes incluent une baisse de la consommation, une surproduction et une concurrence accrue. Bien qu'une légère reprise des commandes soit observée en décembre, cela ne suffit pas à compenser les pertes subies.

Le préfet a annoncé des rencontres prévues avec les acteurs de la grande distribution pour améliorer la répartition de la valeur. Les problématiques de la fraise, notamment dues à des plants contaminés, ont également été abordées, avec un besoin de développer des variétés résistantes. Enfin, les difficultés des filières cerise et raisin de table ont été discutées, soulignant l'importance de soutenir les démarches collectives pour leur compétitivité.



DRIVES FERMERS

Le drive fermier a l'ambition de rendre accessible aux consommateurs des produits locaux de qualité, en accord avec le développement durable. Il permet de gagner du temps, de connaître le producteur et ses produits, de ne pas manipuler de produits lourds et de contrôler ses dépenses.

Les drives fermiers « Bienvenue à la ferme » sont une enseigne déposée par les chambres d'agriculture.

Tous les produits sont issus de fermes, de groupements de producteurs ou d'artisans locaux. L'objectif est de créer un développement économique local, en permettant de découvrir et d'apprécier les produits de saison. Chaque semaine, ne sont proposées que les quantités que les agriculteurs sont capables de produire.

Un drive fermier porté par l'association « En Direct de nos Fermes »

L'association « En Direct De Nos Fermes » réunit aujourd'hui **22 agriculteurs du Vaucluse** qui fournissent une large gamme de produits agricoles (fruits, légumes, fromage, œufs, viande, charcuterie, jus) issus de leurs exploitations. Elle est au service des agriculteurs pour leur mettre à disposition des équipements et des moyens en vue de faciliter leurs ventes en circuit court de proximité.

Le Drive Fermier « En Direct De Nos Fermes » c'est 16 points de retrait et une livraison assurée par la Poste à domicile. **Consultez le site internet : <https://endirectdenosfermes84.drive-fermier.fr/>**



AGRICULTURE ET AGRICULTEURS EN PROVENCE : ENTRE HÉRITAGE ET ÉVOLUTION

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU DIMANCHE

Les marchés sont essentiels pour nous, consommateurs, et ils sont là pour rester !

Les marchés, ces lieux vibrants et colorés, sont sans doute l'une des plus anciennes façons de faire du commerce, et ils ont été au cœur de l'économie de nos villes et de nos campagnes depuis toujours ! Mais à partir des années 70, avec l'explosion des grandes surfaces et l'essor des filières agroalimentaires, un fossé s'est creusé entre les consommateurs et les producteurs. Résultat : les marchés ont vu leur popularité chuter, car tout le monde se ruait vers la modernité et la facilité des courses en supermarché.

Mais attention, depuis les années 2000, les marchés connaissent une véritable renaissance ! Pourquoi ? Parce que les crises alimentaires récentes ont poussé les consommateurs à rechercher des produits plus naturels, loin des aliments artificiels. Aujourd'hui, les marchés sont le symbole d'un retour aux valeurs collectives, comme le commerce équitable et le soutien aux économies locales. Les consommateurs achètent désormais non seulement pour se nourrir, mais aussi pour participer au développement de leur territoire. Comme le disait déjà De La Pradelle en 1986 : « Les marchés permettent de se sentir un véritable indigène, de se conduire en citoyen conscient de son enracinement. »

Faire ses courses sur un marché, c'est avoir cette double satisfaction : consommer différemment tout en soutenant les agriculteurs et producteurs locaux. Face à cet engouement, les circuits courts fleurissent pour répondre à cette demande croissante de produits sains et authentiques.

Dans un monde où le numérique a parfois éloigné les relations humaines, on semble revenir à des valeurs essentielles : le lien avec la terre et les relations de proximité. Jardins partagés, potagers urbains et cafés-philos sont autant d'initiatives qui nous aident à renouer avec des liens précieux. Et bien sûr, la gastronomie française joue un rôle clé dans tout ça ! Découvrir de nouveaux produits, partager des recettes, échanger sur nos façons de cuisiner, c'est autant d'occasions de créer de la convivialité.



Alors, retrouvons-nous sur notre marché de Mormoiron pour consommer autrement tout en tissant des liens. Ce lieu animé est bien plus qu'un simple point de vente, il est le reflet d'un désir de rapprochement et d'authenticité.

RÉSERVOIR DE VIE DE LA PROVENCE



Salade - cerise - fraise - tomate (fraîche et pour conserve) - melon - aubergine - pomme de terre primeur - pomme - lavande - cardo - pastèque (pour confiture) - abricot - pêche - olive (huile et picholine) - raisin de table (AOC muscat du Ventoux) - figue de Caromb - radis - amande (pour le nougat) - truffe - noisette - choux et choux-fleurs - kiwi - kaki - miel - ail - poireau - oignon - poivron - courgette - carotte - épinard - poire - prune - tournesol - céréale (épeautre, blé, orge, seigle) - safran - asperge - courge (potiron) - persil.





Mardi 20 janvier

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

Le maire a exprimé sa gratitude envers l'ensemble des acteurs institutionnels et locaux qui contribuent au dynamisme et à l'épanouissement de notre village.

Il a réaffirmé son honneur de diriger la commune et a appelé à l'unité, à la solidarité et à l'espoir pour l'année à venir.



IMPLANTATION D'UNE JAUGE OWEN

SUIVI ENVIRONNEMENTAL POINT D'INFORMATION SUR SIBELCO

Dans un souci de transparence et d'information des habitants, la municipalité poursuit le dialogue avec l'entreprise **SIBELCO France** concernant le suivi des retombées de poussières liées à son activité.

Vendredi 16 janvier 2026, la municipalité a rencontré les représentants de SIBELCO France, accompagnés du bureau d'études indépendant ENCEM, chargé des mesures environnementales.

Cette réunion avait pour objectif :

- de présenter le dispositif de surveillance des retombées de poussières,
- de définir l'implantation d'un point de mesure sur la commune,
- et de planifier les campagnes de mesures à venir.

La surveillance des retombées de poussières est strictement encadrée par la réglementation des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**.

Les mesures seront réalisées à l'aide d'une jauge spécifique, installée et suivie

par le bureau d'études ENCEM. Quatre campagnes de mesures sont prévues chaque année, d'une durée d'environ un mois chacune. Les résultats font l'objet de rapports réguliers et d'un bilan annuel.

Après concertation, il a été décidé que la jauge de mesure sera installée **dans le centre du village, au niveau du futur café de la place du Clos.**

Ce choix permet une implantation dans un environnement représentatif, un accès facilité pour le bureau d'études et un suivi lisible et cohérent pour la population. La municipalité veillera à ce que cette installation respecte l'ensemble des critères techniques et réglementaires requis.

PROCHAINES ÉTAPES

La jauge a été installée le 20 février. Les campagnes de mesures seront planifiées sur l'année en tenant compte des périodes d'activité et de maintenance de la carrière.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour assurer un suivi rigoureux et transparent des données qui seront récoltées.



L'AVENUE DES ROCHES BLANCHES GAGNE EN LUMIÈRE ET EN MODERNITÉ

Une concertation entre la municipalité et le Syndicat d'Énergie Vauclusien (SEV) va conduire à la réfection totale de l'éclairage public de l'avenue des Roches Blanches en 2026.

Cet aménagement attendu améliorera non seulement la visibilité de la voie mais aussi l'esthétique du lieu. La phase d'études est terminée. Elle précède le volet financement, prélude au lancement des travaux.

Il convient de préciser que les mormoironnais ne seront pas appelés à contribuer financièrement à cette initiative qui sera totalement prise en charge par le SEV.

UN NOUVEAU PARKING DE 120 PLACES



Nous remercions vivement la CCVS pour la création d'un parking de 120 places situé au-dessus du Pôle jeunesse. Ce projet, tant attendu, représente une amélioration significative pour tous les usagers de cet espace. Nous invitons tous les habitants à profiter pleinement de ce nouvel espace

ARTHUR SUITE ET FIN



Les auteurs des dégradations de notre figurine « Arthur » aux écoles remboursent leurs méfaits !

La municipalité restera vigilante jusqu'au versement du dernier euro.

Que nos enfants peinés par la disparition d'Arthur se rassurent, un Arthur tout neuf a été commandé.

Nos services techniques l'ont positionné vendredi 6 février devant l'école élémentaire pour sécuriser le passage piéton.

COMPÉTENCES DES SERVICES TECHNIQUES

En octobre, l'écran de cinéma du Hangar Lamy s'est malheureusement effondré. Une pièce essentielle, devenue irremplaçable en raison de l'usure, a cédé. Les fournisseurs n'ont proposé qu'une solution : le remplacement intégral de l'écran.

Cependant, un agent du service technique a su faire preuve d'ingéniosité en relevant le défi de fabriquer la pièce défectueuse. Après trois jours de travail minutieux et dévoué, l'écran a retrouvé une seconde jeunesse !

Cette intervention a permis à la commune de réaliser des économies significatives. Un grand merci à notre agent pour son expertise et son engagement !

En janvier, les sièges d'un des véhicules de travail nécessitaient une véritable remise à neuf. Dans un esprit d'économie et de durabilité, cet agent a décidé de récupérer des pièces sur d'anciens sièges destinés à être jetés. Grâce à son ingéniosité, il a réussi à restaurer les sièges du véhicule de travail de manière efficace et créative. Cette initiative a non seulement permis de réaliser des économies substantielles, mais aussi de donner une nouvelle vie à des matériaux autrement abandonnés. Une belle démonstration d'ingéniosité !

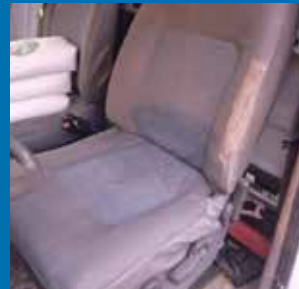


AVANT



AVANT

APRÈS



APRÈS

PLUS D'INFOS SUR WWW.CCVS84.FR

QUAND A ÉTÉ INVENTÉ LA POUBELLE ?

Le 24 novembre 1883, le préfet de Paris Eugène Poubelle prend un arrêté qui reste dans l'histoire comme un tournant déterminant dans la gestion des ordures ménagères.

Ainsi naît la poubelle, ce dispositif dont il impose l'usage.



COMPÉTENCE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Pour répondre à la question « que deviennent nos déchets après collecte ? », il est important d'explorer plusieurs aspects du processus de gestion des déchets. Voici quelques étapes clés à considérer.



La communauté de Communes a la compétence pour la collecte et le traitement des déchets. Consciente des enjeux environnementaux et soucieuse de préserver la qualité de vie sur son territoire tout en maîtrisant les coûts, la communauté de Communes s'engage pour une valorisation des déchets.

Les ordures ménagères sont les déchets résultant de la vie quotidienne d'une famille. Bien trier permet de réduire le volume de sa poubelle et par là même de faire baisser les coûts de traitement de ces déchets.

1716 tonnes d'ordures ménagères pour les communes de Méthamis, Mormoiron, Blauvac, Malemort-du-Comtat et Villes sur Auzon en 2024.

ET APRÈS ?

L'ensemble des déchets ménagers de la Communauté de Communes Ventoux est acheminé vers l'écopole Novalie de Vedène

qui est une unité de valorisation énergétique. Elle traite plusieurs types de déchets dont les déchets non dangereux et non recyclables issus des ménages et des activités économiques.

La valorisation énergétique peut prendre plusieurs formes et repose sur l'incinération des déchets et la transformation de la chaleur obtenue en énergie électrique. L'unité de valorisation énergétique de Novalie compte plusieurs lignes d'incinération chacune étant composée d'un four, d'une chaudière et d'un dispositif de traitement des fumées. Lorsque les déchets brûlent, ils produisent

- de la chaleur issue de la combustion qui est transformée en vapeur puis en électricité
- des fumées qui sont traitées
- des mâchefers qui sont triés et revalorisés

Cela représente une production annuelle de 100 000 MWh soit l'équivalent des besoins pour 170 000 foyers sur un an.



CONTAINER JAUNE POUR LES EMBALLAGES

Devant le nombre grandissant d'emballages en tout genre, il est devenu nécessaire de mettre en place une politique favorisant le développement des pratiques de tri, le but étant de réduire considérablement le poids des poubelles afin d'en diminuer les coûts de traitement et de permettre à ces matières d'être revalorisées.

Les déchets d'emballages issus de la collecte sélective sur le territoire Ventoux Sud sont acheminés au centre de tri Valrena à Nîmes, géré par la société PAPREC, afin d'y être conditionnés et de réapparaître dans les filières de recyclage. En 2017, la collecte des emballages a progressé de 5.6% et depuis 2015, elle a progressé de 12%. Cette augmentation s'explique par une meilleure qualité des apports. On assiste cependant à une augmentation continue des refus de tri due à la présence de déchets non acceptés dans les colonnes de tri notamment des sacs d'ordures ménagères.

Trier est devenu une nécessité mais peut parfois être complexe.

ET APRÈS ?

Le contenu des colonnes emballages collectés sur le territoire de la collectivité est transporté par camions vers le centre de traitement du groupe Paprec à Nîmes.



Les emballages plastiques. Après la collecte, le tri permet de séparer, nettoyer et préparer les matières destinées à être revalorisées. En fonction de leur nature, les plastiques triés seront directement traités sur le site de l'entreprise de recyclage ou acheminés vers un centre de traitement spécialisé. Les familles de matières plastiques sont nombreuses et les procédés de tri très variables selon les types de produits : tri manuel, tri optique, tri par flottaison etc... Une fois broyés, ils ressortent de l'usine sous forme de poudre ou de paillettes et sont destinés à redevenir des bouteilles plastiques entre autres.



Les emballages cartons. Après en processus de tri qui fait la différence entre les types de papier, ils sont mis en balle et deviennent alors des fibres cellulosiques de recyclage qui sont à nouveau injectés dans le circuit de consommation pour redevenir du carton, du papier, des emballages... Les papiers/cartons représentent aujourd'hui 25 % du total des déchets produits par les français qui recyclent en moyenne de 64 kg pour les ruraux à 28 kg pour les urbains de matière chaque année. Pas encore idéal, le tri des déchets par les usagers a toutefois considérablement progressé qualitativement et quantitativement ces dernières années, profitant notamment des effets conjoints d'une certaine prise de conscience écologique



CONTAINER VERT POUR LE VERRE



Le verre est initialement produit à partir de sable provenant de carrières de silice. Lorsqu'on fabrique 1 tonne de verre à partir de verre recyclé, on économise environ 650 kg de sable, 100 kg de fuel (40 kg pour la fusion du verre et 60 kg en évitant l'extraction, le transport et l'élaboration des matières premières) et on limite nos émissions de CO₂ de 200 kg.

ATTENTION

Les ampoules, la vaisselle, les miroirs, les pots en terre ne peuvent pas être déposés dans la colonne des verres. La composition ne permet pas de les recycler. Apportez-les en déchetterie.

Trier le verre est une des premières consignes de tri qui a été mise en place sur le territoire. Toutes les bouteilles, les pots et les flacons en verre doivent être triés. Ils doivent être vidés de leur contenu mais pas besoin de les laver cela sera fait au moment du traitement. Il faut cependant enlever au préalable les bouchons en liège et les bouchons métalliques. Vert, bleu, marron ou encore transparent, le tri du verre ne tient pas compte des couleurs. Il est donc plus facile de s'y retrouver quand on doit faire le tri.

Sur le territoire, le mode de tri se fait toujours en apport volontaire. Depuis 2016, la communauté de communes a densifié son maillage de colonnes de tri, compte-tenu de l'augmentation des tonnages collectés sur l'ensemble des communes et pour répondre aux attentes des usagers. La collecte et le transport sont ensuite assurés par une entreprise qui achemine le verre collecté jusqu'aux verreries du Languedoc.

- Le verre est broyé
- Les impuretés telles que les colliers en métal sont retirées à l'aide d'aimants.
- Le produit obtenu, appelé le calcin, est chauffé à 1500°C jusqu'à l'obtention d'une pâte de verre.
- Elle sera alors moulée sous forme de nouvelles bouteilles.





CONTAINER BLEU POUR LES PAPIERS

En 2017, sur le territoire Ventoux Sud, les tonnages sont en légère augmentation due à une campagne d'informations au niveau national active et d'un renouvellement des consignes de tri. **Depuis 2016, la Communauté de communes Ventoux Sud est labellisée «Collectivité exemplaire»** pour le recyclage des papiers ce qui indique une forte implication des usagers et de la collectivité. Les papiers issus de la collecte sélective sur le territoire Ventoux Sud sont rachetés par le prestataire titulaire du marché pour rejoindre ensuite les filières de recyclage existantes. Tous les papiers se recyclent et doivent être déposés dans les containers bleus. Ils ne doivent pas être mis dans la colonne des emballages ou dans les conteneurs Ordures Ménagères sinon ils ne seront pas recyclés.

Et après ?

Tous les papiers de notre quotidien se trient et se recyclent et



sont entièrement recyclables : les journaux, les magazines, les courriers publicitaires, les prospectus... mais aussi les enveloppes à fenêtre, les cahiers à spirale ou encore les blocs notes avec leurs agrafes. Les processus de recyclage sont aujourd'hui très performants et permettent d'extraire facilement certains éléments étrangers pour les réorienter vers d'autres filières. C'est notamment le cas des spirales de cahier qui vont rejoindre les métaux, tout comme les agrafes et les trombones. En revanche, il est impossible de récupérer

le papier contenu dans un blister ou un film plastique d'envoi, il est donc important de les retirer tout comme jeter à part les échantillons collés dans les pages de vos magazines. La qualité et la pureté du papier recyclé dépendent des papiers triés. Pour augmenter



la recyclabilité des papiers, il faut les éco-concevoir, c'est-à-dire les produire en s'assurant que les produits que l'on ajoute peuvent être facilement éliminés lors du processus de recyclage. Avec, par exemple des encres qui se séparent facilement des fibres ou des colles qui encrassent moins les machines de recyclage. 80% des papiers triés redeviennent des papiers. La fibre de cellulose, qui constitue le papier peut se recycler en moyenne 5 fois pour produire de nouveaux papiers, des cartons d'emballage comme les boîtes à œufs ou de la ouate qui grâce à ses propriétés isolantes, peut tapisser l'intérieur de la toiture ou des cloisons de votre maison.

ATTENTION

Les papiers qui ont été en contact avec des aliments ou qui ont été salis comme les serviettes en papier, les mouchoirs ou les couches doivent être jetés avec les ordures ménagères. Le papier photo ou le papier peint dont les traitements plastification, résistance à l'humidité, à la lumière, les rendent impropres au recyclage, sont à déposer en déchetterie. Le papier d'aluminium qui est en métal se jettera dans la colonne des emballages.

CONTAINER ORANGE POUR LES GROS CARTONS

Pour que ce service fonctionne efficacement, il est important de respecter ces consignes simples :

- Retirez tous les éléments non recyclables (films plastiques, colliers de serrage, polystyrène)
- Pliez vos cartons pour optimiser l'espace
- Ne déposez pas les cartons au sol si le conteneur est plein

Important : ces conteneurs sont réservés uniquement aux cartons bruns. Les autres déchets (papiers, journaux, magazines, cartonnets et briques alimentaires) doivent être déposés dans les colonnes jaunes du tri sélectif.



COMPRENDRE LA FILIÈRE TEXTILE

600 000 tonnes de Textiles, Linge de maison, Chaussures (TLC) sont mis sur le marché en France chaque année à destination des ménages, soit près de 10 kilos par an et par habitant. Une fois usagés, de nombreux déchets textiles sont encore abandonnés ou jetés avec les ordures ménagères résiduelles alors qu'ils pourraient être soit réemployés ou réutilisés s'ils sont en bon état, soit recyclés s'ils sont abîmés.

Afin d'accroître sensiblement les quantités collectées séparément en vue d'une valorisation, de soutenir durablement la filière et de faire participer les metteurs sur le marché au coût du traitement de la fin de vie de leurs produits, une filière Responsabilité élargie du producteur (REP) relative aux textiles, linge de maison et chaussures destinés aux ménages, a été créée par la loi de finances pour 2007 (art. 69). Avant la création de cette filière nationale, il existait de multiples initiatives de collecte mais qui, dans leur ensemble, n'arrivaient pas à dépasser 20 % de déchets collectés au niveau national (par rapport au gisement estimé). De plus, nombre de ces initiatives apparaissaient ou disparaissaient selon le niveau des cours de revente des textiles usagés collectés. Le projet de filière s'est structuré conformément aux orientations données par l'Union européenne dans la directive-cadre sur les déchets (directive 98/2008), qui affiche sa volonté de mettre en place une société plus responsable des déchets qu'elle produit tant sur le plan écologique qu'économique. La France applique notamment cette directive pour organiser plusieurs filières nationales de gestion des déchets selon le principe de la responsabilité élargie des producteurs (REP), dont la filière des TLC. La société Eco TLC a été agréée, par arrêté interministériel, pour la première fois le 17 mars 2009 afin d'assurer les obligations des metteurs sur le marché en matière de traitement des déchets issus de leurs produits de TLC. Cet éco-organisme a versé les premiers soutiens aux opérateurs de tri textile en juillet 2009. Il a été réagréé le 20 décembre 2019 pour la période 2020-2022.

Source ecologie.gouv.fr

LE RELAIS, l'opérateur de collecte engagé dans la lutte pour l'exclusion

Une expérience reconnue depuis plus de 30 ans Le Relais est le leader de la collecte, du tri et de la valorisation des TLC en France. Avec 30 ans d'expérience, le Relais est le seul opérateur à maîtriser toute la chaîne de la valorisation textile en France. Il assure 55 % de la collecte textile, gère 14 centres de tri et valorise 90 % des textiles collectés. Le Relais, c'est une

entreprise pas comme les autres, engagée dans la lutte contre l'exclusion par la création d'emplois durables pour des personnes en difficulté. En 30 ans, le Relais a créé plus de 2 200 emplois. Il travaille par ailleurs en étroite collaboration avec les associations

locales, qui œuvrent comme lui dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Les bornes à disposition des usagers sur les communes de Malemort du Comtat, Villes sur Auzon, Méthamis, Blauvac et Mormoiron, font partie du maillage installé par le Relais. Source le relais

REFASHION est l'éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussures pour les collectivités comme la nôtre qui assure la coordination de la valorisation des textiles usagés sur son territoire et sensibilise le citoyen au geste de tri. Agréé en 2009 par les pouvoirs publics, l'éco-organisme est le fruit d'un projet multi-acteurs. Il s'appuie, pour mener à bien sa mission d'intérêt général, sur l'ensemble des parties prenantes de la filière Textiles d'habillement, Linge de maison et chaussures du concepteur au recycleur.



Les consignes

Le textile est 100% réutilisable et recyclable !!!

Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés.

Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire.

Attention :

- le linge mouillé, même s'il est juste humide, ne peut être déposé dans les colonnes du Relais car ils risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant la valorisation impossible. C'est la même chose pour le linge souillé avec de la peinture ou de la graisse qui entrent dans des programmes de traitement adaptés.
- Toutefois, une tâche persistante, si elle n'est pas polluante, n'est pas un problème !
- Si un vêtement est abîmé, déchiré, décousu ou élimé, il est recyclable, car ce sont les fibres qui peuvent être récupérées, donc il ne faut pas hésiter à les déposer dans les bornes.
- Alors à vos marques, prêts, trier vos armoires !!!
- Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés dans les bornes seront majoritairement reportés ou recyclés.



COMPOSTAGE

Allégez la poubelle d'ordures ménagères

Depuis janvier 2024, conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire, votre collectivité a l'obligation de vous proposer des solutions pour sortir les déchets alimentaires de la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets organiques, principalement issus de la cuisine (épluchures de fruits et légumes, trognons, coquilles d'œuf, marc de café...) représentent encore 1/3 du contenu de la poubelle. Ils constituent un gisement non négligeable qu'il faut détourner de l'incinération. Le compostage partagé et individuel sont les solutions les mieux adaptées au territoire que la Communauté de Communes Ventoux Sud, a choisi de mettre en place pour valoriser ces déchets.

Le Pôle Biodéchets de la collectivité

Depuis mars, Adrien Thibaud est en charge de la gestion des sites de compostage partagé de la Communauté de Communes. Il prend la suite du Cercle des Poubelles Disparues que la collectivité avait missionné pour accompagner les habitants du territoire dans leur geste de tri et pour la mise en place des zones de compostage partagé. Adrien est à votre disposition pour vous donner toutes les informations qui concernent les sites de compostage partagé. Toutes les communes de Ventoux Sud possèdent un site de compostage partagé réservé en premier lieu, aux personnes qui n'ont pas

de jardin. La collectivité offre un bioseau à chaque usager du site pour leur permettre d'apporter facilement leurs déchets de cuisine. Vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Adrien : polebiodechet@ccvs84.fr

Les zones de compostage partagé

La Communauté de Communes continue de faire la promotion du compostage de proximité sur le territoire. L'objectif affiché étant de diminuer la quantité de déchets organiques présents dans les ordures ménagères, et pour cause, 1/3 de notre poubelle est composé de déchets compostables. La campagne de distribution de composteurs individuels continue sur les communes du piémont pour les ménages. Avec le soutien de l'Ademe et de la Région, la collectivité continue à mener des actions via le pôle Biodéchets dont les missions sont :

- mobiliser et sensibiliser sur l'intérêt du compostage
- entretenir les sites de compostage partagé sur le territoire



Calade du Moulin à l'huile



Au pied de la Tour de Guet

DÉCHETS D'AMIANTE

La déchetterie de Villes sur Auzon n'accepte pas l'amiante.

Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités, adressez-vous à :

Service de collecte de déchets amiante www.collecteamaiante.fr ou au 04 90 46 83 67.



PROFESSIONNELS AGRICOLES

Depuis 2001, les professionnels agricoles ont organisé de façon volontaire la gestion des principaux déchets issus des exploitations agricoles :

- emballages vides de produits phytosanitaires ou d'engrais
- films plastiques agricoles usagés,
- produits phytopharmaceutiques non utilisables.

Engagés dans une utilisation responsable et respectueuse de l'environnement des déchets de l'agro-fourmiture, les

organisations représentant l'Industrie de la Protection des Plantes, les Coopératives Agricoles, les Négociants Agricoles et les Agriculteurs sont à l'origine de la filière française de gestion des déchets phytopharmaceutiques professionnels, ADIVALOR.

Grâce à l'appui de la Chambre Départementale d'Agriculture, ce sont 11 partenaires qui mettent en œuvre 50 points de collecte plusieurs jours par an dans le Vaucluse.

Les déchets issus des exploitations agricoles doivent être retournés dans ces points de vente (pas en déchetterie).

ASSOCIATIONS

PLUS DE 40 ASSOCIATIONS

MORMOIRON ET SES ASSOCIATIONS RICHES EN DIVERSITÉS. QUE CE SOIT POUR LE SPORT, LA CULTURE OU D'AUTRES LOISIRS, IL Y A DE QUOI SATISFAIRE TOUS LES GOÛTS.

Dans chaque « M' », elles vous proposent des activités hebdomadaires ou mensuelles, une occasion de découverte et de rencontres. C'est une façon de s'impliquer dans la vie locale. Si vous souhaitez en savoir plus sur une association précise ou sur les activités proposées, n'hésitez pas rencontrez-les.

2025 a été une année active pour Mormoiron avec la création de deux nouvelles associations et d'un groupe de cyclistes. Belle initiative de la part d'un couple nouvellement installé dans la commune. De quoi encourager d'autres activités...

2 NOUVEAUX ARRIVANTS MONTE UN GROUPE «VÉLO»

Jeff et Sylvie, ont lancé le 26 octobre dernier un post sur Facebook :

« Nouveaux arrivants sur Mormoiron, nous souhaitons créer un groupe de cyclistes mixte et se retrouver sur la place du village, 2 fois par semaine pour des sorties de 2h/2h30. Jours à déterminer en fonction des disponibilités de chacun.»

Pas moins de 6 cyclistes ont répondu à cet appel. Un réel succès !

Première sortie dans les gorges de la Nesque.

Une bonne ambiance, un chouette moment de partage.

Félicitations à nos nouveaux arrivants. Nous vous souhaitons de passionnantes aventures à vélo !

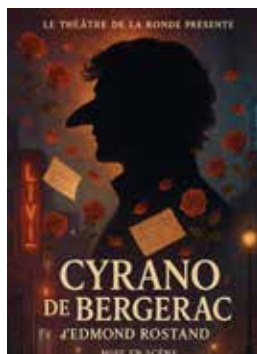
N'hésitez pas à nous contacter au 06 10 13 91 68



**Jeff
et
Sylvie**



LIRE ET CONNAÎTRE



CYRANO DE BERGERAC

par la Compagnie de la Ronde (20 mars à 20h30)

Dénonciateur du vice et amoureux timide, homme de l'ombre et de la lumière, Cyrano possède le nez le plus emblématique de la littérature. Ce héros romantique, habité par l'amour des mots et de Roxane, manie avec panache le langage du cœur et de l'esprit. Mais cette éloquence sans pareille n'est-elle pas un cadeau empoisonné lorsqu'elle sert à séduire la femme aimée... pour un autre ?

Dans la catégorie ne jamais cesser de croire en ses rêves, voici une des plus belles histoires de théâtre.

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

LES CRAPAUDS FOUS

par la Compagnie du Jeu dit (10 avril à 20h30)

L'histoire vraie et extraordinaire de médecins polonais qui durant la Seconde Guerre mondiale sauvèrent des milliers de vies... En organisant une vaste supercherie.



Dans cette histoire, qui oscille entre deux époques, se croisent une vingtaine de personnages pris dans les rouages fragiles d'une machination vertigineuse

LA VIE RÊVÉE DE NOUS (tous publics)

par la compagnie les Nezs Nets (11 avril à 16h)



Miss Pétula et Jörje sont voisins. Chaque soir, après une rude journée de labeur, ils rentrent chacun chez eux, séparés par un simple palier. Tout semble les destiner à une rencontre... mais oseront-ils franchir ce seuil ? Leur histoire restera-t-elle un doux rêve ou prendra-t-elle enfin vie ?

À travers cette situation simple et universelle, le spectacle explore avec finesse la solitude, le désir de l'autre et la peur du premier pas. Cette comédie tendre et poétique, mêle humour, émotion et une touche de rêve, dans un univers clownesque sensible et profondément humain.



LE MALADE IMAGINAIRE

par la Compagnie de la Ronde (11 avril à 20h30)

Le Malade imaginaire est créé le 10 février 1673 au théâtre du Palais-Royal. Le 17 février, à la fin de la quatrième représentation, Molière, qui interprète le rôle d'Argan, est pris de convulsions et crache le sang ; il meurt chez lui quelques heures plus tard.

Les circonstances de sa création ont jeté un voile sombre sur cette pièce qui aborde pourtant l'obsession de la maladie, le rapport irrationnel à la médecine et la peur de la mort avec une énergie carnavalesque, ainsi que les procédés de la farce et la grâce de la comédie « mêlée de musique et de danses ».

La dernière pièce de Molière nous offre la quintessence de son art dans une intrigue qui, de la dénonciation de l'hypocrisie de Béline à la satire de la manie d'Argan, en passant par le mariage forcé d'Angélique, le travestissement de Toinette ou la critique des médecins, résume à elle seule toutes ses pièces (Marie-Laure Basuyaux)

UN FIL À LA PATTE

par la Compagnie A tour de Rôle (12 avril à 20h30)



Afin de se marier à une riche héritière, Bois d'Enghien fait tout pour se débarrasser de sa maîtresse : une chanteuse de café-concert, Lucette Gautier. De lâchetés en mensonges, il s'enfonce dans une situation inextricable menant Feydeau à convoquer une pléiade

de personnages cocasses et décalés.

Un des chefs-d'œuvre du vaudeville où Feydeau livre ici toute l'étendue de son génie, alliant le comique de situation au burlesque des personnages.

ASSOCIATION TRAIL OCRES ET LIMONS



L'édition 2026 du Trail TerraVentoux Ogres et Limons restera gravée dans nos cœurs comme un magnifique succès collectif. Près de **900 participants** ont eu le plaisir de s'élancer sur les différents parcours, témoignant une fois de plus de l'attrait irrésistible de cet événement sportif profondément ancré dans le territoire.

Cette réussite exceptionnelle est avant tout le fruit de l'engagement indéfectible des associations locales et des nombreux bénévoles, qui ont été présents à chaque étape, que ce soit avant, pendant ou après la course. Accueillir les coureurs, baliser les chemins, veiller aux ravitaillements, assurer la sécurité et gérer la logistique... Chaque mission a été réalisée avec sérieux, efficacité et bonne humeur.

Grâce à ce formidable élan de solidarité, nos participants ont pu évoluer dans des conditions idéales, savourant pleinement la beauté des paysages uniques des ogres et des limons, tout en partageant des moments de convivialité et de respect mutuel.





Nous souhaitons exprimer notre plus profonde gratitude à l'ensemble des bénévoles et des associations partenaires, sans qui le Trail des Ogres et Limons ne pourrait tout simplement pas exister. Leur dévouement et leur esprit d'équipe sont la véritable force et l'âme de cet événement.

Enfin, un clin d'œil tout particulier à nos précieux partenaires de la première heure, la cave Terra Ventoux et la mairie de Mormoiron, qui nous soutiennent inconditionnellement. Merci à tous, ensemble, nous avons créé quelque chose de magique !





L'ÉCOLE DE CIRQUE GALIPETTE dont le siège est à Mormoiron a pour but l'initiation aux arts du cirque, du sport et autres loisirs pour tous et développe ses activités sur le Vaucluse et la région depuis 1999.

Les prestations sont dispensées par Ellinor KLING, titulaire du BPJEPS cirque, B.I.A.C. (Brevet d'Initiation aux Arts du Cirque) et kinésithérapeute spécialisée dans le développement psychomoteur, professeur principal de cette équipe de trois intervenants.

Cette double compétence lui permet de développer une pédagogie de l'initiation aux disciplines circassiennes au plus près des jeunes.

La pratique du cirque permet à l'enfant de développer ses compétences psychomotrices, relationnelles et artistiques tout en s'épanouissant dans un contexte ludique. Elle développe leur motricité et leur coordination mais aussi leurs capacités d'adaptation et de socialisation. Cette initiation au cirque permet à nos enseignants de prodiguer des valeurs éducatives fortes en relations humaines telles que la convivialité, le partage, mais aussi le respect d'autrui.



De plus, **le cirque est un domaine d'expression artistique et entre donc depuis peu dans l'enseignement de l'Histoire des arts, prévu au programme de l'Éducation Nationale** et peut s'articuler avec diverses matières enseignées telles que le sport, le français, la musique, l'art plastique, etc. Il peut également être proposé comme activité dans l'Accompagnement Éducatif.

Nous proposons d'initier aux cinq disciplines des arts du cirque - acrobatie, aérien (trapèze, tissu), équilibre sur objet (boule d'équilibre, fil, monocycle...), jonglage, travail clownesque et théâtral.

Pour nos prestations, nous utilisons des matériels de cirque de qualité, conformes à la législation en vigueur, et synonymes de satisfaction et de tranquillité pour les utilisateurs.

PROCHAIN STAGE pendant les vacances scolaires de printemps salle la Ruche :

Du 20 au 24 Avril de 10h à 16h30 - Accueil à partir de 9h30

Enfants de 5 à 14 ans - Tarifs : 150 euros

Le stage est maintenu à partir de 8 enfants

Galipette association aux arts du cirque, sports et autres loisirs

Tél. 06 32 37 05 96 - ecoledecirquegalipette@orange.fr

Samedi 7 février

JOURNÉE NETTOYAGE DES SALETTES « RETROUSSONS-NOUS LES MANCHES »



Les Amis de Mormoiron



**L'équipe LES AMIS DE MORMOIRON
qui a mené la journée nettoyage**

Une bonne vingtaine de personnes s'est retrouvée autour du plan d'eau pour l'opération « Retroussons-nous les manches ». Organisée par l'association « Les Amis de Mormoiron », cette initiative a rassemblé des membres d'associations locales, tous motivés par une même envie : prendre soin de notre cadre de vie.

Grâce à leur bonne volonté et à leur détermination, le plan d'eau a retrouvé son éclat, au grand bonheur de tous les habitants et visiteurs. Néanmoins, il est déplorable de constater la quantité de débris laissés ici et là. Le ramassage a révélé l'ampleur du problème de la pollution qui affecte notre environnement.



Pour finir, les participants se sont retrouvés autour d'une collation préparée par le bureau des Amis de Mormoiron. Un moment plein de bonne humeur, qui montre bien l'esprit de solidarité et de coopération qui règne dans notre commune.

Maurice De Lellis, le président des Amis de Mormoiron, tient à adresser un grand merci à tous les bénévoles et associations qui se sont mobilisés. Votre implication et votre sens du bien commun font vraiment la différence ! Ensemble, continuons à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre !



L'ASSOCIATION LES AMIS DE MORMOIRON PROPOSE DES SORTIES CULTURELLES ET GOURMANDES.

Vous avez pu suivre nos deux premières sorties à Nyons le 3 octobre et à Gargas le 18 novembre derniers.

Après une pause pendant les fêtes et le mois de janvier toujours chargés en festivités, une troisième sortie le 12 février nous a conduit à St Andiol pour découvrir le musée Jean Moulin et la biscuiterie Charly pour un thé / café.

La quatrième sortie prévue le 3 avril nous conduira très probablement aux carrières des lumières. Picasso et Frida Kalho sont le thème de cet été.

Le programme de Mai et Juin est à l'étude, il y a tant à découvrir dans notre région !

N'hésitez pas à venir nous rejoindre. Contact : lesamisdemormoiron@gmail.com



Depuis son lancement en septembre dernier, l'association Les Amis de Mormoiron a déjà réuni 60 membres, ce qui montre à quel point notre communauté est vivante et pleine d'énergie !

LE FOYER RURAL

En plus des nombreuses activités proposées tout au long de l'année, le Foyer Rural est ravi de vous inviter à partager plusieurs rendez-vous festifs qui viendront animer la vie de notre village dans les prochains mois.

Samedi 27 juin – Feux de la Saint-Jean. Nous vous donnons rendez-vous pour célébrer ensemble les feux de la Saint-Jean, un moment incontournable, chaleureux et fédérateur.

Journée traditionnelle provençale. Pour la première fois, le Foyer Rural organise une grande journée provençale, placée sous le signe de la convivialité et du partage. Au programme : animations pour petits et grands, musique, ambiance festive, spectacle, défilés en costume, tout au long de la journée, ainsi qu'une buvette. Vous aurez également la possibilité de vous restaurer sur place sur réservation (nous vous informerons ultérieurement du menu et du tarif) afin de mettre à l'honneur les savoir-faire locaux.

Samedi 4 juillet à partir de 18 h – Vide-greniers.

Venez flâner, chiner ou tenir un stand lors de notre vide-greniers en soirée, dans une ambiance estivale et détendue.

Carnaval. Cette année, le carnaval sera exceptionnellement reporté au printemps, afin de pouvoir l'organiser avec l'APE dans de bonnes conditions, en raison de l'occupation de plusieurs lieux pendant la période électorale.

Nous avons hâte de vous retrouver nombreux pour ces temps forts, pensés pour rassembler toutes les générations et faire vivre l'esprit du village !



LES U15 FILLES DU MAZAN VENTOUX COMTAT HANDBALL À LA CONQUÊTE DE L'INTERNATIONAL



Eve COUDRAY et Juliette MOUTET, deux mormoironnaises dans l'aventure...

Les U15 filles du Mazan Ventoux Comtat Handball, dont font partie les mormoironnaises **Eve (n°31) et Juliette (n°3)**, s'apprêtent à vivre une aventure sportive internationale. Elles visent à participer à deux tournois de haut niveau : le premier les 14 et 15 mai à Sambre et le second, les Paris World Games, du 6 au 11 juillet 2026. un événement majeur qui rassemblera l'élite du handball féminin mondial. Deux échéances prestigieuses qui permettront aux jeunes joueuses de se mesurer au plus haut niveau et de progresser dans un contexte d'excellence. De jeunes handballeuses de 13 et 14 ans de Mazan, Bédoin, **Mormoiron**, Caromb et des communes du Ventoux, qui partagent une passion commune pour le handball et un esprit d'équipe fort.

Pour financer leur projet, les joueuses s'investissent en tenant des stands sur les marchés locaux et en organisant divers événements pour récolter des fonds. Le club invite également les entreprises et commerçants à sponsoriser l'équipe, offrant ainsi une visibilité tout en soutenant le sport féminin et la jeunesse locale.

Une cagnotte Leetchi a été mise en place pour permettre à chacun de contribuer à cette aventure, chaque don étant essentiel pour offrir aux joueuses une expérience inoubliable.

En soutenant les U15, vous participez au développement du sport féminin et au rayonnement du territoire du Ventoux sur la scène internationale.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Yechkour Sofiane à l'adresse : syechkour@gmail.com.

LE VENTOUX AU RAYONNEMENT INTERNATIONAL

Grâce à ce projet, le Ventoux et ses communes seront visibles bien au-delà de nos frontières. Les joueuses porteront fièrement les couleurs du territoire lors de ces compétitions internationales, devenant de véritables ambassadrices du handball local.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

POURQUOI LA DATE DU 8 MARS POUR LA JOURNÉE DE LA FEMME ?

La journée internationale des droits des femmes, célébrée le 8 mars, trouve ses origines dans des événements historiques liés à la lutte pour les droits des femmes. Bien que souvent attribuée à une manifestation de femmes ouvrières à New York en 1857, cette affirmation manque de fondements historiques solides. En réalité, l'idée d'une journée internationale des femmes a été évoquée pour la première fois lors de la Conférence internationale des femmes socialistes en 1910, dirigée par Clara Zetkin.

Le choix de la date du 8 mars pourrait être lié à une grève d'ouvrières à Saint-Pétersbourg en 1917, qui a été un déclencheur de la révolution russe. Cependant, l'histoire officielle a souvent propagé le mythe de 1857 pour éloigner les idéaux féministes d'un contexte communiste pendant la guerre froide.

En France, le 8 mars a été adopté en 1982 après que le Mouvement de libération des femmes ait revendiqué cette date pour protester contre l'Année internationale de la femme de l'ONU, perçue comme une récupération de leur lutte. Aujourd'hui, le 8 mars est un moment important pour faire le point sur les avancées et les reculs en matière d'égalité des sexes, même si certains critiquent son aspect symbolique et ses récupérations marketing.

LE CONSEIL DE L'EUROPE ADOPTE SA STRATÉGIE POUR L'ÉGALITÉ DE GENRE POUR 2024-2029

(conseil de l'Europe Strasbourg 6 mars 2024)

Le **Comité des Ministres du Conseil de l'Europe** a adopté une nouvelle Stratégie pour l'égalité de genre pour 2024-2029. Conformément aux engagements pris à Reykjavik par les chefs d'État et de gouvernement, **cette stratégie orientera les travaux en faveur de l'égalité de genre qui seront menés par l'Organisation ces six prochaines années.** « À la veille de la journée internationale des droits des femmes, l'adoption de cette nouvelle Stratégie pour l'égalité de genre 2024-2029 constitue un signal très fort de notre engagement », a déclaré **la Secrétaire Générale, Marija Pejčinović Burić.**

À l'occasion de journées de sensibilisation reconnues au niveau européen et international, le **Conseil de l'Europe encourage la réflexion, l'éducation et l'action sur des enjeux fondamentaux liés aux droits humains et aux valeurs démocratiques.** Ces journées sont autant d'occasions de rappeler les progrès accomplis et les défis à relever.



AVANCEMENT DES DROITS DES FEMMES

L'éducation et la volonté de progresser nourrissent l'espoir.

- Aujourd'hui, 89 % des gouvernements considèrent que l'élimination de la violence à l'égard des femmes constitue une priorité absolue et 193 pays ont pris des mesures juridiques pour y faire face.
- Les données montrent que les pays dotés de lois contre la violence domestique ont enregistré moins de cas de violence à l'égard des femmes.
- La plupart des pays du monde ont atteint la parité dans l'éducation. En comblant l'écart entre les sexes dans l'accès à la science et à la technologie et dans le développement de ces dernières, nous éliminons les derniers obstacles à l'égalité des chances et créons une technologie au service d'un plus grand nombre de personnes et de la planète.
- Davantage d'États ont renforcé les services de soins et 32 % des pays du monde entier se prononcent désormais en faveur de meilleurs salaires et de conditions de travail sûres pour les soignants.
- 112 pays disposent d'un plan national en faveur de la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité, ce qui représente une augmentation significative par rapport aux 19 pays enregistrés en 2010.

Savez-vous que la Journée internationale des femmes est un jour férié dans plusieurs pays d'Europe comme l'Ukraine, la Moldavie, l'Azerbaïdjan et l'Arménie ?

D'ACTION SOCIALE (CCAS)

GALETTES, CRÊPES, GAUFRES ET CONFECTION DE TABLIERS



À l'occasion de la Chandeleur et de l'Épiphanie, Pause-Café a organisé un goûter autour des crêpes et de la galette des rois. Des moments simples, mais précieux, toujours placés sous le signe de la bonne humeur et du partage.

Ces rencontres se déroulent chaque mercredi de 14h à 17h, à la salle du Clos. Elles réunissent un groupe fidèle, attaché à ces temps d'échange et de convivialité. La salle devient d'ailleurs de plus en plus accueillante et chaleureuse, grâce au travail des services techniques et à l'investissement constant des bénévoles, que nous remercions sincèrement. Ces après-midis sont également l'occasion de célébrer les anniversaires de chacun, dans une ambiance joyeuse où rires et complicité sont au rendez-vous.



Mais Pause-Café, c'est aussi un lieu d'engagement et de transmission.

Dans le cadre des ateliers « Découverte des métiers », le Centre de loisirs a sollicité les seniors pour un projet collaboratif : la confection de tabliers destinés aux enfants. Avec enthousiasme et savoir-faire, certaines participantes se sont attelées à la couture, redonnant vie à des draps soigneusement conservés dans les placards, transformés pour l'occasion en tabliers de « Petits Chefs ».



Ces créations accompagneront deux groupes de 12 enfants lors de leur immersion à **La Table des Gourmands**, restaurateur à Mormoiron, durant les vacances scolaires.

Les 6/8 ans réaliseront de délicieux fondants au chocolat, tandis que les 9/11 ans s'initieront à la préparation de ravioles. Le temps d'un atelier cuisine, chacun pourra se glisser dans la peau d'un cuisinier-restaurateur et vivre une expérience riche en découvertes, en apprentissages et en fierté.

La réalisation de ces tabliers a permis à chacune de contribuer à un projet utile et porteur de sens. Une belle illustration de la transmission des savoir-faire et

de la force des liens intergénérationnels : un fil invisible mais solide qui relie l'expérience des aînés à l'enthousiasme des plus jeunes.

Une très belle expérience à renouveler.



PROCHAINE SORTIE LA BIBLIOTHÈQUE-MUSÉE L'INGUIMBERTINE



ENVIE DE REJOINDRE PAUSE-CAFÉ ?

Vous souhaitez partager un moment convivial, échanger, rire et créer du lien ? **Pause-Café** vous accueille chaque mercredi de 14h à 17h à la salle du Clos.

N'hésitez pas à vous faire connaître auprès du **CCAS**

Tél. : 04 90 66 06 25

Mail : ccas@ville-mormoiron.fr

Nos bénévoles peuvent se charger de votre transport si besoin.

Rompres l'isolement, c'est parfois simplement oser franchir la porte. Nous vous attendons avec plaisir.

ÉLECTIONS MUNI

VOUS POUVEZ DÉSORMAIS FAIRE UNE DEMANDE DE PROCURATION 100 % EN LIGNE

Le dispositif permettant d'établir une procuration de manière totalement dématérialisée a été expérimenté lors des élections européennes et législatives de 2024. Il vient d'être généralisé. Désormais, il est possible lors de tous les scrutins d'établir ou de résilier entièrement en ligne une procuration, à condition de disposer d'une identité numérique certifiée par France Identité. Vous pourrez donc utiliser ce dispositif lors des élections municipales qui auront lieu les 15 et 22 mars 2026.

Lorsque vous savez que vous ne pourrez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour d'un scrutin, vous pouvez charger

un autre électeur d'y aller pour voter à votre place.

Désormais, lors des différents scrutins, vous pouvez effectuer une demande de procuration ou en résilier une, de manière totalement dématérialisée, sans avoir à vous déplacer dans un commissariat de la police nationale, une brigade de gendarmerie, une ambassade ou un consulat.

Pour ce faire, vous devez disposer du nouveau modèle de carte d'identité (format carte bancaire) et posséder une identité numérique certifiée France Identité.

Rappel

Vous êtes libre de désigner la personne que vous souhaitez pour voter à votre place, sauf exceptions (les personnes placées sous tutelle qui ne peuvent pas désigner certaines personnes de leur entourage, etc.). Vous pouvez ainsi **désigner une personne qui est inscrite sur la liste électorale d'une autre commune ou d'un autre consulat** que vous. Le jour du scrutin, l'électeur que vous avez désigné devra se rendre dans votre bureau de vote, pour voter à votre place. Cet électeur ne peut pas détenir plus d'une procuration établie en France.



CRÉEZ VOTRE IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE FRANCE IDENTITÉ À MORMOIRON



FRANCE IDENTITÉ

Pas de panique si vous ne pouvez pas voter le jour J ! Avec le service France Identité, disponible dans votre mairie, faire votre procuration devient un jeu d'enfant.

Grâce à votre identité numérique France Identité, il vous suffit d'un clic pour faire votre demande en ligne, en toute sécurité, sans tracas ni besoin de vous rendre à la gendarmerie. Ce dispositif facilite l'authentification et accélère le traitement de votre procuration en un rien de temps. Alors, prêt à voter même à distance ?

Pour certifier votre identité en mairie, prenez rendez-vous en ligne :

<https://app.synbird.com/84570-mormoiron-mairie-de-mormoiron>

Le jour du rendez-vous, pensez à apporter votre carte nationale d'identité électronique (CNle) et votre smartphone avant le 11 mars pour le 1er tour et le 18 mars pour le deuxième tour.

Le **M'** de **M**ormoiron

CIPALES 2026

SI VOUS NE DISPOSEZ PAS D'UNE IDENTITÉ NUMÉRIQUE CERTIFIÉE PAR FRANCE IDENTITÉ,



Vous pouvez effectuer une demande de procuration de manière partiellement dématérialisée.

Dans ce cadre, vous déposez pareillement une demande de procuration via le **téléservice maprocuration.gouv.fr**. Ensuite, au lieu de vous authentifier avec votre identité numérique certifiée, vous devez faire valider votre demande en vous rendant en personne dans un commissariat de la police nationale, une brigade de gendarmerie, ou à l'étranger au sein d'une ambassade ou d'un consulat français. Vous devez y présenter une pièce d'identité et la référence de votre demande de procuration (cette référence vous est transmise par courriel après que vous ayez effectué votre demande sur le téléservice « Maprocuration »).

QUIZZ 10 QUESTIONS

POUR TESTER VOS CONNAISSANCES SUR LE MAIRE ET LA COMMUNE EN FRANCE.

1. Qui peut voter aux élections municipales dès lors qu'il est inscrit sur les listes électorales ?

- a) Les habitants de la commune
- b) Les citoyens français
- c) Les citoyens français et les citoyens ressortissants des pays membres majeurs de l'union européenne de la commune

2. A quel âge peut-on devenir maire ?

- a) 18 ans b) 23 ans c) 30 ans

3. Qui élit le maire ?

- a) Les électeurs
- b) Les conseillers municipaux
- c) C'est le premier arrivé en haut de la liste

4. Quelles est la durée du mandat de conseiller municipal ?

- a) 4 ans b) 5 ans c) 6 ans

5. Comment est fixé le nombre de conseillers municipaux ?

- a) Chaque commune décide de la composition de son conseil municipal
- b) Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitants
- c) Il est fixé par la loi en fonction du nombre d'habitations

6. A quel rythme le conseil municipal doit se réunir ?

- a) Il n'y a pas de règle
- b) Au moins une fois par mois
- c) Au moins une fois par trimestre

7. Comment le maire doit-il porter l'écharpe tricolore ?

- a) Le bleu près du col quand elle est portée en écharpe
- b) Le rouge près du col quand elle est portée en écharpe
- c) Comme il veut

8. Combien y a-t-il de communes en France au 1er janvier 2024 ?

- a) 366 b) 36 668 c) 34 935

9. Qui sont les conseillers communautaires ?

- a) Ils sont des représentants de l'Union Européenne auprès des communes
- b) Ils représentent les communes au sein des établissements de coopération intercommunale
- c) Ils représentent les différentes communautés religieuses présente dans une commune

10. Quels sont les principaux impôts et taxes votés par le conseil municipal

- a) La taxe d'habitation, la taxe foncière et la taxe professionnelle
- b) La taxe d'habitation sur les résidences secondaires, la taxe foncière, la contribution économique territoriale
- c) La taxe d'habitation, la taxe foncière, la redevance audiovisuel

Réponses : page 35



HOMMAGE À GABRIEL CHIARELLI

La municipalité de Mormoiron a rendu un dernier hommage à **Gabriel CHIARELLI**, dit Gaby, disparu soudainement le 2 janvier 2026.

Enfant du pays, né en 1940, Gabriel était profondément attaché à Mormoiron et aux valeurs républicaines héritées de son père, engagé dans la Résistance. Très jeune, il rejoint le garage familial, où il exercera durant des décennies, apprécié pour son professionnalisme, sa disponibilité et sa grande gentillesse.

Après avoir servi comme appelé du contingent en Algérie, il fonde une famille avec Marie-Thérèse et devient père de deux enfants. Son engagement pour la commune débute en 1983 comme adjoint au maire. Jusqu'en 2014, il consacrera trente années de sa vie à la commune, exerçant notamment six ans les fonctions de maire et vingt-quatre ans celles d'adjoint.

Sous ses mandats, Mormoiron connaît un développement majeur : aménagement des places du village, création de l'école maternelle, de la caserne des pompiers, du plan d'eau des Salettes, soutien renforcé aux associations, lancement du festival du cinéma, restauration du patrimoine et structuration intercommunale avec notamment la création de la Communauté de Communes Ventoux Sud (CCVS).

Homme droit, discret, bienveillant et profondément humain, Gabriel était connu et apprécié de tous. Sa proximité avec les habitants, son sens de l'écoute et son engagement sincère pour l'intérêt général laissent une empreinte durable dans l'histoire de notre commune.

La municipalité adresse à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Mormoiron se souviendra de Gaby, un homme de cœur, fidèle à son village et à ses valeurs.



DES PROJETS EMBLÉMATIQUES PENDANT SES MANDATS



ÉLECTIONS MUNICIPALES



1^{er} TOUR
Dimanche 15 mars
de 08h00 à 18h00

2nd TOUR
Dimanche 22 mars
de 08h00 à 18h00

SALLE LA RUCHE

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Les élections municipales sont organisées les 15 et 22 mars 2026.

A compter du 1^{er} septembre 2025 et jusqu'au jour des élections, la communication municipale est particulièrement encadrée.

Nous avons donc fait le choix de ne pas utiliser cette rubrique dans la revue municipale.

Merci de votre compréhension.

TRIBUNE « ENSEMBLE CONTINUONS »

Aucun texte reçu dans les délais.

TRIBUNE MR CHAVADA

À quelques semaines du choix des habitants lors des élections municipales, un nouveau chapitre peut s'ouvrir pour Mormoiron. Une nouvelle équipe, rassemblée autour d'un projet sérieux et réaliste, est prête à s'engager pleinement pour l'avenir du village. Notre ambition : préserver l'identité de Mormoiron tout en préparant les transitions nécessaires, en matière de services, de cadre de vie et de dynamisme local. Sans se laisser détourner par les épouvantails agités par la municipalité en place, nous souhaitons mener un débat apaisé, fondé sur des propositions concrètes et l'écoute des habitants



Amicalement

Patrick Chavada

Tel : 0603290256

Patrick.chavada@wanadoo.fr

Agenda

MARS

LOTO DES ECOLES

Association des Parents d'Élèves (APE)
Dimanche 01 à 14h30
Salle La Ruche

CAFÉ SEXO

Association Bacalan et Compagnies
Jeudi 05 de 18h30 à 20h30
Salle du Bacalan
Tarifs : 7 € / 10 €

UN CHEMIN VERS SOI THÉRAPIES ÉNERGÉTIQUES

Association Bacalan et Compagnies
Samedi 07 de 09h00 à 18h00
Salle du Bacalan
Tarifs : 7 € / 10 €

COLLECTE DE SANG

Association Amicale des Donneurs de Sang
et l'ESF
Lundi 09 de 15h00 à 19h30
Salle La Ruche

CLUB LECTURE JEUNESSE

Mercredi 11 à 16h30
Bibliothèque

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche et Cinéval
Mercredi 11
17h30 À pied d'oeuvres
20h30 Gâteau du président

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE L'AVENIR S'ÉCRIT ENSEMBLE

Mardi 10 à 19h00
Salle La Ruche

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE RÉAGISSONS POUR MORMOIRON

Jeudi 12 à 18h30
Hangar Lamy

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE MORMOIRON AUTREMENT

Vendredi 13 à 18h30
Salle La Ruche

ÉLECTIONS MUNICIPALES 1er TOUR

Dimanche 15 de 08h00 à 18h00
Salle La Ruche

SCÈNE OUVERTE

Association Bacalan et Compagnies
Dimanche 15 de 17h00 à 20h00
Salle du Bacalan
Tarifs : 7 € / 10 €

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE L'AVENIR S'ÉCRIT ENSEMBLE

Mardi 17 à 19h00
Salle La Ruche

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE RÉAGISSONS POUR MORMOIRON

Jeudi 19 à 18h30
Hangar Lamy

RÉUNION PUBLIQUE ÉLECTIONS LISTE MORMOIRON AUTREMENT

Vendredi 20 à 18h30
Salle La Ruche

DANSE CONTACT

Association Bacalan et Compagnies
Samedi 21 de 10h00 à 18h00
Salle du Bacalan
Tarif : 30 € (repas partagé)

THÉÂTRE : CYRANO DE BERGERAC

(Compagnie de la Ronde)
Association Lire et Connaître
Vendredi 20 à 20h30
Hangar Lamy - Tarifs : 5€/10€

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2nd TOUR

Dimanche 22 de 08h00 à 18h00
Salle La Ruche

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche et Cinéval
Mercredi 25
17h30 Super Charlie
20h30 Maigret

JEUNE AUTOGÉRÉ ET CRÉATIF

Association Bacalan et Compagnies
Du dimanche 29 au vendredi 3 avril à 14h00
Salle du Bacalan
Informations et réservations
bacalanetco@tutaimail.com

Exposition « INSUPPORTABLE PORTABLE »
du 3 mars au 3 avril à la bibliothèque

AVRIL

LA CHASSE AUX OEUFS

Association des Parents d'Élèves (APE)
Samedi 04 de 10h00 à 12h00
Au stade

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche et Cinéval
Mercredi 8
18h00 Chers parents
21h00 Maison des femmes

CLUB LECTURE JEUNESSE

Mercredi 08 à 16h30
Bibliothèque

FESTIVAL DE THÉÂTRE

Association Lire et Connaître
Vendredi 10 au dimanche 12
Hangar Lamy - Tarifs : 5€/10€
Programme : Se reporter page 23

CINÉMA Hangar Lamy

Association Lamy Cinoche et Cinéval
Mercredi 22 18h00 et 21h00
Programmation en cours

STAGE DE CIRQUE

Association Galipette
Du lundi 20 au vendredi 24 de 10h00 à 16h30
Enfants de 5 à 14 ans
Salle La Ruche – Tarif 150€

FOIRE AUX ASPERGES

Dimanche 26 dès 9h30
Centre village

PERMANENCES EN MAIRIE

CAUE 84 (architecte conseil)

Vendredi 6 mars et vendredi 3 avril

De 13h30 à 15h30 Sur rdv au 04.90.61.78.47

SOLIHA (Solidaire pour l'Habitat)

Lundi 16 mars de 13h30 à 16h30

sur rdv au 04.90.61.80.17

ADIL (Association Départementale d'Information pour le Logement)

Mercredi 25 mars et mercredi 29 avril de 9h30 à 11h00

MISSION LOCALE

De 8h30 à 12h00 Tous les vendredis
sur rdv au 04.90.60.25.80

MÉDECINS DE GARDE WEEK-ENDS

Nous vous informons que les mairies
ne disposent plus de l'accès au portail
utilisé pour la transmission des gardes de médecins.

En raison de la cessation d'activité de Monsieur
Bernard PEIGNOT, conciliateur de justice, une procédure de sélection
est en cours pour désigner de nouveaux conciliateurs.

Nous vous invitons à vous rapprocher de :

Mme Françoise MAADOUNE,
mairie de Bédoin, le mardi au 04.90.65.60.08

M. Pierre NOYER, mairie de Pernes-les-Fontaines, un jeudi tous les 15 jours
pierre.noyer@conciliateursdejustice.fr - 04.90.61.45.00